



ESGITECH
ECOLE SUPERIEURE DE GENIE
INFORMATIQUE ET DE TECHNOLOGIE

CONVENTION DE PARTENARIAT

L'Ecole Supérieure privée de Génie Informatique et de Technologie, sise au 32 Rue Socrate, Zone d'activités Kheireddine, les Berges du lac 3, El Kram 2060, Tunis, représentée par son Président Directeur Général Mahdi AMMAR

Ci-après dénommée ESGITECH d'une part

L'Amicale du personnel de l'Office de l'Aviation civile et des Aéroports, sise à Tunis Carthage Tunis, représenté par son Président Mr Ali BOUTHELJA

Ci-après dénommée "l'Amicale de l'OACA" d'autre part

Il est exposé ce qui suit :

Considérant que ESGITECH est une université privée agréée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, exclusivement spécialisée en nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui adopte un régime de formation Licence-Master et qui propose les parcours académiques suivants :

- Licence en Génie logiciel et système d'information
- Master en développement logiciel et systèmes d'information
- Master en Data Science,
- Master en Cyber Security (Sécurité des systèmes informatiques)
- Master en systèmes embarqués et IoT

L'Amicale de l'OACA et l'université ESGITECH ont manifesté leurs volontés respectives d'établir un partenariat pertinent et bénéfique

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objectif de définir les conditions de partenariat entre ESGITECH et l'amicale de l'OACA.

L'objectif principal étant que le partenariat qui unit les deux parties se développe dans l'intérêt de chacune des deux parties

Dans ce contexte, ESGITECH s'engage à faire bénéficier le personnel de l'OACA ainsi que leurs enfants bacheliers et étudiants de tarifs préférentiels sur des sessions de formation et des études universitaires au sein de ESGITECH, et ce comme suit :



ESGITECH
ECOLE SUPERIEURE DE GENIE
INFORMATIQUE ET DE TECHNOLOGIE

- 10% de remise sur les frais de scolarité en licence et Masters pour un paiement par facilités (sur 9 mois) ou à travers le programme TAMOUIL DIRASSET.
- 15% de remise sur les frais de scolarité en licence et en Masters pour un paiement de la totalité à l'inscription,
- 15% de remise sur toutes les sessions de formation organisées par ESGITECH
- Jusqu'à 5 places avec des remises exceptionnelles (en première année de licence) pour les éléments brillants en bac (de la session de l'année en cours), comme suit :
 - 40% de remise sur les frais de scolarité pour une moyenne entre 14 et 14.99/20
 - 50% de remise sur les frais de scolarité pour une moyenne entre 15 et 15.99/20
 - La **gratuité** pour une moyenne supérieure à 16/20

Sur un autre volet, ESGITECH met à la disposition du personnel de l'OACA, sa convention avec Banque Zitouna dans le cadre du programme TAMOUIL DIRASSET permettant le financement jusqu'à 100% des frais de scolarité et le remboursement sur une durée allant jusqu'à 3 années (sans obligation d'être client Zitouna ou de changer de banque).

L'amicale de l'OACA s'engage à informer tous les employés de l'OACA des avantages de la présence convention.

L'amicale de l'OACA s'engage à organiser, en partenariat avec ESGITECH, des réunions pour présenter les avantages de cette convention, et à faciliter la présence d'une équipe de prospection de ESGITECH à l'OACA pour la présentation de l'université et pour une meilleure connaissance de ses formations et des parcours universitaires qu'elle propose.

Article 2 : Date d'effet – Durée – Résiliation

La présente convention prend effet à sa signature par les deux parties pour une période de deux (02) années. Au terme de ce délai, elle pourra être reconduite tacitement pour une période identique. Si l'une des deux parties désire mettre fin à la présente convention, elle en informera l'autre partie par une correspondance écrite avant un mois de l'expiration de la période en cours.

Article 3 : Modification

A la demande de l'une ou l'autre partie, des modifications pourront être apportées à la présente convention moyennant accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme modalités complémentaires de la présente convention et en feront partie intégrante.

Tunis, le 23/08/2022

Président Directeur Général de ESGITECH

Mr Mahdi AMMAR



Président de l'Amicale de l'OACA

Mr Ali BOUTHELJA



ESGITECH

ECOLE SUPERIEURE DE GENIE
INFORMATIQUE ET DE TECHNOLOGIE

